



Communiqué de presse du Conseil d'Etat

Genève, le 21 septembre 2006

**Aux représentant(e)s de la
presse et des médias**

Le directeur de l'Office pénitentiaire interrompt ses activités pour raisons médicales

Monsieur Constantin Franziskakis, directeur de l'Office pénitentiaire, a dû, sur indication médicale, interrompre immédiatement et pour une durée indéterminée, ses activités professionnelles.

A sa demande, durant son absence, certaines des tâches relevant de sa compétence, dont la supervision générale de la prison de Champ-Dollon, seront assumées par le secrétariat général du Département des institutions.

La direction de l'Office pénitentiaire, portera ses efforts, notamment, sur la conduite et la réalisation de la planification pénitentiaire concrétisée dans les divers projets de loi récemment votés, soit la construction d'une nouvelle structure de détention, « Curabilis » et la rénovation de la prison de Champ-Dollon ainsi que sur les diverses adaptations nécessaires à l'entrée en vigueur du nouveau code pénal.

Le Conseil d'Etat adresse ses vœux de complète guérison à M. Franziskakis.

Pour tout complément d'information, prière de contacter :

Monsieur Bernard Gut, secrétaire général, DI, ☎ 022 327 20 05.

* * * * *